

Entre la Plaine orientale et l'Alta-Rocca, le col de Bavella vit, à 1218 m d'altitude, une véritable effervescence estivale. Sa vocation de carrefour montagnard y est pour beaucoup, un statut à assumer, une fréquentation à gérer pour les pouvoirs publics

Au pied des célèbres "Aiguilles" de granite qui piquent le ciel bleu immaculé, Notre-Dame-des-Neiges est aux premières loges, du haut de son promontoire empierre, pour observer le public qui afflue dans toute sa diversité, au col de Bavella, sans discontinuer durant les longues journées estivales.

Le site n'est pas seulement l'un des points de bascule entre les deux départements. Pas seulement non plus le lieu où le GR 20 touche le réseau routier. Bavella offre d'autres sites particulièrement attractifs aux randonneurs qui sont, dès lors, très nombreux à fréquenter le col. Ils y côtoient d'autres passionnés de pleine nature attirés par les canyons de référence, les familles qui y arrivent en voiture pour passer une journée agréable, voire les cyclistes motivés par une belle ascension référencée par les magazines spécialisés. À l'évidence, le col de Bavella n'est pas que le lieu idéal pour faire une pause à mi-parcours d'un trajet routier. Près de 800 000 visiteurs y convergent durant les six mois de la saison touristique. Au plus fort de la fréquentation, les estimations donnent environ 4 000 personnes par jour.

Les personnels saisonniers de la communauté de communes de l'Alta-Rocca en savent quelque chose, notamment les jeunes chargés de percevoir les 4 euros par véhicule pour un droit de stationnement sur l'aire spécialement aménagée, ou encore ceux qui accueillent et informent le visiteur. Du bulletin météo à la demande de garder ses chiens en laisse, en passant par l'info randonnée

qui constitue toujours l'essentiel des échanges, les visiteurs sont toujours très nombreux à s'adresser à cette antenne décentralisée de l'office de tourisme local. "Pas vraiment ceux qui font le GR20, confie Laure. Ces randonneurs-là lisent la carte et savent ce qu'ils ont à faire une fois arrivés au col de Bavella." D'autres, en revanche, s'intéressent à la curiosité géologique du coin. "Le Trou de la bombe, précise Johanna, ils sont nombreux à vouloir y aller." Les personnels saisonniers savent conseiller, recommander, tout en faisant passer un message de prévention, lequel n'est pas toujours efficace. Il l'est encore moins quand il s'agit de dissuader. "Certains sentiers ne sont pas balisés, poursuit Johanna. Nous devons le faire savoir à celui qui souhaite s'y aventurer. Mais en général, s'il a décidé d'aller quelque part il n'en fait qu'à sa tête, quoi qu'on lui dise. Même si on lui assure que la météo va être mauvaise."

Il y a aussi celui qui trouve que 4 euros pour se garer, c'est beaucoup trop cher, puis l'autre, incapable de se défaire des commodités urbaines, et forcément surpris de ne pas trouver de distributeur de billets au col. "Quand les autocars montent, ça bouillonne", glisse Laure, histoire de faire comprendre qu'à Bavella, l'effervescence vire très vite à l'ébullition.

"La montagne gratuite pour tout le monde et pour faire n'importe quoi, ça suffit"

Il est un peu plus de 11 heures, nombreux sont ceux qui se sont déjà présentés au point info, dont cette



Près de 800 000 visiteurs convergent à Bavella durant les six mois de la saison touristique. / DOCUMENTS CORSE-MATIN

petite famille venue de Bretagne qui séjourne à Aleria. Elle a fait route jusqu'au col pour y passer la journée et y pique-niquer. Avant de partir, elle fera un selfie devant les Aiguilles. Même programme pour ce couple qui s'est posé à Solenzara, venu à Bavella pour déjeuner dans l'un des restaurants ouverts en saison.

Un site aussi majestueux que fragile

Depuis le GR 20 Sud, les deux randonneuses slovaques hésitent, consultent la carte avant de poursuivre vers le Nord. Aucun problème, en revanche, pour un groupe de traileurs parti de Calenzana. "On le fait en 5 jours, nous glisse l'un d'eux. Dans 4 h 30 environ, on sera à Conca." Chacun en profite, sans pour autant avoir toujours conscience d'évoluer sur un site aussi majestueux que fragile. Ce à quoi, en revanche, pense en permanence Pierre Marcellesi, le premier élu responsable de la gestion de l'espace. "Dans la mesure des compétences qui sont les nôtres", précise le président de la communauté de communes de l'Alta-Rocca. L'établissement intercommunal n'a pas le pouvoir de police, il n'a pas non plus la main sur l'organisation de l'espace, ni sur l'aménagement urbain, pas plus que sur la gestion de l'activité commerciale. "Mais nous nous efforçons de préserver l'environnement, par la gestion des déchets et la régulation des flux de visiteurs. C'est compliqué, car le col, c'est le point de convergence de plusieurs territoires communaux et de propriétés privées par-

fois confrontés à l'absence de titres ou à l'indivision." Au cœur de cet imbroglio, l'intercommunalité a relancé une Opération grand site en vue de l'obtention d'un label et de nouveaux financements salués. En attendant des nouvelles du ministère de l'Environnement sur ce dossier, la communauté de communes a créé un groupe de travail pour mettre tous les acteurs de la gestion du site autour de la table. Elle a, par ailleurs, lancé une étude pour en savoir plus, précisément sur la fréquentation. Mais quels qu'en seront les enseignements, Pierre Marcellesi est porté par une conviction. "L'exemple de Bavella, à l'instar de beaucoup d'autres sites, nous démontre très clairement une chose que nous ne devons plus ignorer: la montagne gratuite pour tout le monde et pour y faire n'importe quoi, ça suffit. Si on continue, on va tuer la poule aux œufs d'or."

Les recettes générées par les droits de stationnement son bien peu de chose par rapport aux moyens exigés pour la gestion efficace et durable d'un tel site.

La concrétisation de l'OGS en apporterait sûrement d'autres, plus conformes à la vocation de Bavella, mais pour Pierre Marcellesi, l'argent n'est pas tout. "C'est une question de volonté commune, de compréhension des acteurs économiques locaux. Certains ont le sentiment qu'on leur enlève quelque chose en faisant payer un parking. Le but n'est pas d'interdire, mais il faut comprendre une bonne fois pour toutes que plus on ira vers une organisation collective, plus pérenne seront les retombées."

NOËL KRUSLIN